



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

Bilan de l'activité de la prestation de formation en hygiène alimentaire*
(Décret n°2011-731 du 24 juin 2011 relatif à l'obligation de formation en matière d'hygiène alimentaire de certains établissements de restauration commerciale)

Région :

Année d'activité :

Nom ou raison sociale du dispensateur de formation :

N° de déclaration d'activité

.....

N° d'enregistrement ROFHYA

Grid for ROFHYA registration number

Table with 5 columns: Restauration traditionnelle, Cafétérias et autres libres-services, Restauration de type rapide, Total. Rows include: Nombre de stagiaires formés, Nombre de sessions de formations réalisées, Modifications ou améliorations envisagées.

Vous pouvez joindre à ce bilan tout document que vous jugerez utile.

Contact en charge du dossier (les coordonnées suivantes figureront sur la liste à destination du public)

Nom et prénom.....

Téléphone

Adresse électronique

Je souhaite le retrait de mon organisme de formation de la liste diffusée au public [] oui [] non.

Je m'engage à utiliser la dénomination « formation spécifique en matière d'hygiène alimentaire adaptée à l'activité des établissements de restauration commerciale » pour toute communication relative à la formation, à l'exclusion de toute version abrégée ou variante faisant apparaître la mention HACCP.

Fait pour servir et valoir ce que de droit,

Fait à

Le

Signature et qualité du dispensateur de formation (cachet)

* Tableau à transmettre à la DRAAF/DAAF/DTAM deavant le 31 mars de chaque année.